



Occitanie

Filière Jardins, Espaces verts et Infrastructures (JEVI)

#1

Avril 2022

Numéro spécial chenilles processionnaires

Informations éditoriales

Référent filière et rédacteur



Clément BAUDOT
FREDON Occitanie
contact@fredon-occitanie.fr
www.fredonoccitanie.com

Direction de publication et supervision



DRAAF Occitanie Unité
Ecophyto
draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr

EDITO / SOMMAIRE

Après quelques années d'absence, le Bulletin de la Santé du Végétal (BSV) pour la filière Jardin, Espaces Verts et Infrastructure est de retour. Ce BSV, édité tout au long de la saison, permet d'évaluer le risque lié à la présence de bioagresseurs, et raisonner les itinéraires techniques de protection des végétaux dans le but d'accompagner les stratégies d'abandon des produits phytopharmaceutiques. Cette nouvelle édition est ainsi réalisée par FREDON Occitanie avec le soutien de l'État (DRAAF Occitanie).

Sommaire

La Processionnaire du pin.....	2
Carte d'identité	2
Cycle biologique.....	2
Impacts	3
Méthodes de lutte.....	3
Focus : La gestion des « Mauvaises herbes ».....	5
Ressources.....	6

Rejoignez le réseau d'observateur BSV JEVI !

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité du BSV est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV en apprenant à mieux observer vos cultures !

<https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/espace-non-agricole/bsv-jevi/>

Les avantages à être observateur

En plus de s'inscrire dans une démarche collective et pro-active, devenir observateur pour la Surveillance biologique du territoire a également de nombreux avantages à titre personnel :

- faire partie d'un réseau multi-partenaires ;
- accéder à des formations gratuites ;
- profiter de l'expertise des animateurs et d'un appui à l'observation ;
- être reconnu en tant qu'observateur et/ou structure observatrice.

LA PROCESSIONNAIRE DU PIN

Carte d'identité



NOM VERNACULAIRE : Chenille Processionnaire du Pin

RAVAGEUR : *Thaumetopoea pityocampa*, famille des lépidoptères

PLANTES HOTES : *Pinus sp.*, *Cedrus sp.*

IMPACTS : dépérissement et éventuellement mort des arbres atteints, propagation rapide aux arbres proches. Impact sur la santé humaine et animale.

Connue pour la migration de ses chenilles en file indienne, la Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*) est un redoutable ravageur principalement dans les peuplements de pins et de cèdres.

La processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) est un papillon nocturne de couleur gris brun inféodé aux espèces de pins à 2 aiguilles : Pin maritime, Pin noir d'Autriche, Pin laricio, Pin sylvestre, Pin d'Alep. On peut aussi la rencontrer sur les cèdres. La chenille processionnaire du pin est phytophage : elle se nourrit des aiguilles de pin. Cette espèce est surtout connue pour le caractère extrêmement urticant de ses chenilles, ainsi que par leur mode de déplacement en file indienne lorsqu'elles vont se nymphoser dans le sol. Ce ravageur est présent sur l'ensemble du territoire national à l'exception du Nord de la Bretagne, du Nord du Limousin, d'une partie de l'Auvergne et du nord-est de la France.

Cycle biologique

Les Processionnaires du pin adultes effectuent leurs vols de reproduction et la ponte entre juin et septembre. Les œufs éclosent entre fin juillet et début novembre. S'ensuit une période de nidification permettant le développement des 5 stades larvaires entre octobre et février.

Les chenilles quittent le nid pour s'enfouir sous terre entre janvier et mai : c'est la procession de nymphose, période pendant laquelle les chenilles sont particulièrement dangereuses pour l'Homme et les animaux car elles se situent au niveau du sol. Les descentes sont les plus massives en février-mars en zone méditerranéenne et mars-avril pour le nord de la France. A noter que ces périodes peuvent fortement varier selon les aléas climatiques : processions de famine parfois dès octobre, ou processions de nymphose plus tardives.



Observatoire des chenilles processionnaires – FREDON France

Impacts

Seuls les poils urticants que l'on retrouve sur les chenilles du 3^{ème} au 5^{ème} stade larvaire, dans les cocons, dans les nids et dans les sites d'enfouissement sont dangereux pour l'Homme et les animaux domestiques.

Depuis plusieurs années, les populations présentent, sur un territoire donné, plusieurs cycles décalés les uns par rapport aux autres. De ce fait, les stades s'échelonnent non plus sur 1.5 mois mais sur 2 à 3 mois (voire plus). Ceci se traduit par une phase de migration qui débute de début décembre pour se poursuivre jusqu'à la mi-mai.

Risque pour les arbres

Dégâts directs : une colonie de chenilles se nourrit de 2 kg d'aiguilles (en poids sec) et 5 colonies peuvent entièrement défolier un pin de 20 ans.



Dégâts indirects : baisse de la photosynthèse, perte de croissance, plus grande sensibilité aux stress (sécheresse, pollution) et aux autres pathogènes (insectes xylophages).

Risque pour l'Homme et les animaux


Les chenilles processionnaires posent essentiellement un problème de santé publique en raison du fort pouvoir urticant des milliers de poils, qu'elles propulsent comme moyen de défense. Elles sont urticantes à partir du 3^{ème} stade larvaire. Ces minuscules poils, invisibles à l'œil nu et sous forme de harpons, se cassent et libèrent alors une protéine urticante qui au contact de la peau ou des muqueuses **déclenche des réactions allergiques très vives**, chez l'Homme et les animaux.



Méthodes de lutte

L'éradication de ce ravageur est impossible. La lutte consiste donc à une gestion des populations par différents moyens de lutte (prophylaxie, piégeage, lutte mécanique, lutte biologique).

Mesures Préventives	
	Améliorer la biodiversité des peuplements (inclure des feuillus).
	Éviter les plantations de pins dans les secteurs favorables au ravageur.
	Favoriser l'activité des ennemis naturels. Chaque stade de développement de ce ravageur (œufs, larves, chrysalides, adultes) est la cible d'ennemis naturels, qui participent donc à la régulation des populations de la processionnaire du pin. On trouve notamment : <ul style="list-style-type: none"> •des chiroptères et des oiseaux (ex : mésanges bleues et charbonnières). L'installation de nichoirs en période d'activité des chenilles peut favoriser l'installation des mésanges. •un grand nombre d'insectes sont des parasitoïdes des œufs (ex : <i>Baryscapus servadei</i> et <i>Ooencyrtus pityocampae</i>), des larves (ex : <i>Phryxe caudata</i>) ou des chrysalides (ex : <i>Villa brunnea</i>) de la processionnaire du pin.

<p>Piégeage</p> 	<p>Mettre en place des pièges à barrière physique autour du tronc (novembre-février) : ce système permet une récupération massive des chenilles lors de leur descente en procession vers le sol à la sortie de l'hiver et évite ainsi la sortie de nouveaux papillons. Elles sont capturées via un anneau de mousse dans une poche contenant de la terre où elles peuvent se transformer en chrysalide. Il est alors aisé d'éliminer le sac rempli de chrysalides (envoi possible aux ordures ménagères si celles-ci sont destinées à un incinérateur). Ce système est particulièrement recommandé dans les zones à risque ou sensibles (écoles, hôpitaux, jardins publics...).</p>
	<p>Installer des pièges à phéromones sexuelles dans l'arbre, dès début juin pour capturer les papillons mâles. Cette méthode permet de réguler la population en empêchant la reproduction des papillons.</p>
<p>Lutte mécanique</p>	<p>Pratiquer l'échenillage (octobre-novembre) : retirer les nids des arbres à l'aide d'un échenilloir puis élimination des pré-nids et des nids par le feu ou la noyade. Cette technique nécessite un équipement de protection spécifique (lunette, masque, gant, combinaison) dû au caractère très allergisant des poils urticants de ces chenilles.</p>
<p>Lutte biologique</p>	<p>Traitement spécifique des stades larvaires de lépidoptères par un insecticide à base de <i>Bacillus thuringiensis</i> (à l'automne)</p>

NB : des traitements insecticides chimiques existent sur le marché mais sont interdits dans de nombreux espaces fréquentés par le public ! Consultez les conditions d'emploi (<https://ephy.anses.fr/>) et notre synthèse réglementaire sur : <https://cloud.ressources-fredonoccitanie.com/index.php/s/FXjopYt7NpyQAFp>

Pour votre santé et sécurité, préférez intervenir avec l'avis et les conseils de professionnels.

Signalez-la !

Un doute sur la présence de chenilles autour de chez vous ?

- Prenez une photo et envoyez-la nous.
- Remplissez le formulaire de signalement accessible sur chenille-risque.info.
- Contactez votre mairie !



FOCUS : LA GESTION DES MAUVAISES HERBES...

Le terme de "mauvaises herbes" est attribué à la flore spontanée qui pousse là où on ne le souhaite pas et qui est ainsi considérée comme indésirable. Pourtant, cette végétation n'est pas toujours gênante et peut même posséder des qualités la rendant plaisante ou utile.

Le changement des pratiques lié aux stratégies « Zéro Phyto » implique une meilleure acceptation de la flore spontanée, aussi bien au sein des espaces publics que des jardins privés. **Notre perception de l'herbe évolue afin que la flore spontanée ne soit plus considérée comme mauvaise ou sale.**


Le désherbage, de biocontrôle ou alternatif, ne doit plus être la seule et unique solution d'entretien. Il est possible de faire le choix de **laisser la végétation spontanée se développer dans certains lieux, tout en l'entretenant**. D'une manière générale, il existe de nombreux sites où l'on peut laisser s'épanouir cette flore. Ainsi, l'acceptation de la végétation spontanée doit être intégrée dans les programmes d'entretien. Voici quelques exemples :


- Si l'herbe colonise un trottoir, le piétinement régulier des passants servira à contenir la pousse des adventices. Selon les zones, une intervention mécanique peut venir en appui (tonte, fauchage...).
- Dans un parc, l'enherbement peut être réalisé en laissant la végétation spontanée se développer. Les espèces sont ainsi adaptées au contexte local, varient au fil des saisons et demandent un entretien peu conséquent. Cet enherbement entraîne également un retour de la biodiversité et la population peut être amenée à la découvrir grâce à des tontes différenciées permettant de circuler au sein de cette végétation.
- Les bordures de mur et de clôtures peuvent être fleuries afin de diminuer l'entretien de désherbage et embellir nos rues.



Mauvaises... le sont-elles vraiment ?

Certaines de ces plantes spontanées sont assez mal connues, pourtant elles possèdent de réelles qualités : participation à la biodiversité (floristique, faunistique), attirance de certains auxiliaires, comestibilité, vertus médicinales, amélioration du sol, rôle d'indicateur de la nature du sol...

Pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>)

Source : BD - FREDON PACA
Vivace de 5 à 40 cm renfermant un latex blanc
Floraison jaune : mars à octobre
Comestible (salade, confiture...)
Vertus diurétiques et dépuratives

Pâquerette (<i>Bellis perennis</i>)

Source : Loïc Le Brusq
Vivace de 5 à 20 cm, rustique
Floraison blanche: presque toute l'année
Comestible (salade, soupe, ...)
Vertus médicinales contre l'hypertension, anti-inflammatoire, antalgique...

Plantain (<i>Plantago major, media ou lanceolata</i>)

Source : A. Mondadori
Vivace de 10 à 70 cm
Floraison : mai à octobre
Comestible (en petite quantité : salades, potages, condiments, cuites comme des épinards...)
Biodiversité (graines pour les oiseaux)
Vertus médicinales contre la toux ou le rhume, les troubles digestifs, soulagement des piqures...

RESSOURCES

Portail Ecophyto-PRO

Dans le cadre du plan Ecophyto en JEVI Pro, un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les professionnels des JEVI et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant : www.ecophyto-pro.fr

Site Jardiner Autrement

Un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les Jardiniers amateurs et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.jardiner-autrement.fr.

Site FREDON Occitanie - surveillance

Ce site est issu des connaissances régionales de FREDON Occitanie sur le suivi des maladies et ravageurs sur le territoire. Un accès par type de culture est proposé pour une plus grande facilité. Des fiches « Maladies et Ravageurs » sont également téléchargeables. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant : www.fredonoccitanie.com/surveillance

Observatoire des chenilles processionnaires

Afin de renforcer la coordination des actions de prévention et de lutte contre les chenilles de Processionnaires, un Observatoire des chenilles processionnaires a été mis en place depuis juin 2021 par le Ministère chargé de la Santé en partenariat avec les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie et le ministère de l'Intérieur.

Vous pouvez suivre l'Observatoire sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn et YouTube) pour retrouver les dernières actualités sur les chenilles de Processionnaires. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant : <https://chenille-risque.info>